

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 13/006/2007
11 mai 2007

AU 109/07 Craintes de torture / Prisonnier d'opinion présumé

BANGLADESH Tasneem Khalil (h), journaliste et défenseur des droits humains

Le journaliste Tasneem Khalil a été arrêté le 11 mai par des membres des forces conjointes (militaires et policières). Amnesty International redoute qu'il ne soit détenu uniquement en raison de ses activités de journaliste et de défenseur des droits humains, et notamment parce qu'il a révélé des violations perpétrées par les forces de sécurité. L'organisation le considérerait à ce titre comme un prisonnier d'opinion et craint fortement qu'il ne soit soumis à de la torture.

Tasneem Khalil travaille pour le *Daily Star*, un quotidien bangalais, ainsi que pour CNN. Il est également consultant auprès de Human Rights Watch. Le 11 mai, il a été arrêté chez lui vers 1 h 30 du matin par quatre hommes qui se sont présentés comme des membres des forces conjointes. Ces derniers ont informé ses proches que Tasneem Khalil était en état d'arrestation et qu'il serait conduit au camp militaire de Sangsad Bhaban, situé près du Parlement, à Dacca (la capitale). Ils auraient fouillé sa maison et saisi son passeport, deux ordinateurs, des documents et deux téléphones portables.

Les militants des droits humains présents au Bangladesh considèrent Tasneem Khalil comme un journaliste engagé ; il a diffusé des informations relatives aux activités du *Rapid Action Battalion* (RAB, Bataillon d'action rapide), qui aurait perpétré des exécutions extrajudiciaires, ainsi qu'à des personnes mortes en détention aux mains de l'armée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les personnes arrêtées par les forces conjointes le sont généralement sans mandat. Elles sont détenues au secret et des « aveux » d'infractions telles que la détention illégale d'armes à feu leur sont arrachés sous la torture.

Le 11 janvier, le président Iajuddin Ahmed a décrété l'état d'urgence, après plusieurs semaines d'affrontements violents, liés aux élections, entre les sympathisants de l'ancienne coalition au pouvoir et ceux des partis opposés à celle-ci. Les élections qui devaient avoir lieu le 22 janvier ont été reportées jusqu'à nouvel ordre, et un nouveau gouvernement civil intérimaire, soutenu par l'armée, a été investi. En vertu de l'état d'urgence, les meetings et les autres activités politiques ont été interdits, et certaines restrictions ont été appliquées à la liberté d'expression.

D'après certains médias banglades, plus de 100 000 personnes ont été arrêtées depuis le début de l'année 2007. Ces arrestations, généralement effectuées par les forces conjointes, font suite à des accusations de corruption ou d'autres activités délictueuses. Amnesty International croit savoir que de nombreux détenus ont été libérés, mais n'a pas pu établir le nombre total de personnes qui demeurent privées de liberté. L'organisation craint fortement que beaucoup n'aient été maintenues en détention sans bénéficier des garanties prévues par la loi. Elle a reçu des informations crédibles faisant état d'actes de torture à la suite de ce type d'arrestations.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Tasneem Khalil, qui est actuellement détenu par les forces conjointes ;
- exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour qu'il ne soit ni torturé, ni soumis à aucune autre forme de traitement ou de châtement cruel, inhumain ou dégradant ;
- demandez-leur instamment de veiller à ce que Tasneem Khalil soit autorisé, pendant toute la durée de sa

détention, à entrer en contact avec ses proches et avec un avocat, ainsi qu'à recevoir les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- engagez les autorités à le libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction reconnue par la loi.

APPELS À :

Chef du gouvernement intérimaire :

Dr Fakhruddin Ahmed

Chief Adviser

Office of the Chief Adviser

Bangladesh

Fax : +880 2 8113243

Courriers électroniques : info@pmo.gov.bd

Formule d'appel : *Dear Chief Adviser, / Monsieur,*

COPIES aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 22 JUIN 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*